



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par Règlement (UE) n° 2015/830

EZY-NET®

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : EZY-NET®
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)
Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Liquide pâteux à base de polymères naturels, qui est pulvérisé sur des surfaces contaminées et qui, après séchage, est retiré avec la contamination telle que la suie, les poussières de plomb, etc.

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hevadex bv
Spinnerslaan 6
B-9160 Lokeren
☎ +32 93 48 31 00
herman.vandamme@hevadex.be

Distributeur Suisse :
Hypros SA
Chemin du Pont-du-Centenaire 144
CH - 1228 PLAN-LES-OUATES
hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :
+32 475 73 85 46

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Skin Sens.	catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Dam.	catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Aquatic Chronic	catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Contient: bis(dibutyldithiocarbamate) de zinc; 2-méthylisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; éthylènediaminetétraacetate-de-tétratosodium.

Mention d'avertissement Danger

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases P

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P321 Traitement spécifique (voir l'information sur cette étiquette).
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Ne s'applique pas

3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque
nitrilotriacétate de trisodium 01-2119519239-36	5064-31-3 225-768-6	C<0.2 %	Carc. 2; H351 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319	(1)(8)	Constituant
bis(dibutylthiocarbamate) de zinc 01-2119535161-51	136-23-2 205-232-8	C<0.25%	Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(9)	Constituant
pyrophosphate de tétrapotassium 01-2119489369-18	7320-34-5 230-785-7	C=1.5%	Eye Irrit. 2; H319	(1)	Constituant
alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium	68891-38-3 500-234-8	0.85% <C<1.1%	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	(1)(8)	Constituant
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	2682-20-4 220-239-6	C=0.0075%	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 Skin Sens. 1A; H317 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(8)(9)	Constituant
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	C=0.0075%	Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	(1)(8)(9)	Constituant
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium 01-2119486762-27	64-02-8 200-573-9	2.9% <C≤3.4%	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 Eye Dam. 1; H318	(1)(6)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases H: voir point 16

(6) Repris dans l'annexe VI du Règlement (CE) n° 1272/2008 mais la classification a été adaptée après évaluation de données expérimentales disponibles

(8) Limites de concentration spécifiques, voir point 16

(9) Facteur M, voir point 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

Veiller à votre (propre) sécurité. Si possible, approcher de la victime et vérifier ses fonctions vitales. En cas de blessure et/ou d'intoxication, appeler le numéro d'urgence européen 112. Traiter les symptômes en commençant par les blessures et les troubles les plus graves. Garder la victime sous observation, possibilité de symptômes différés.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin/le service médical.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

EZY-NET®

Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:

Corrosion du tissu oculaire.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO₂.

Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: formation de CO, CO₂ et petites quantités d'oxydes de phosphore, vapeurs nitreuses, oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:

Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire à air comprimé (EN 136 + EN 137).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Endiguer le liquide répandu. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter produit recueilli au fabricant/à l'instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: 5 °C - 25 °C. Prévoir une cuvette de retenue. Conforme à la réglementation.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Plastiques.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Métal.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
Butyl Ziram	OSHA	2065

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs seuils

DNEL/DMEL - Travailleurs

nitrilotriacétate de trisodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	3.2 mg/m ³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	9.6 mg/m ³	

bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	6 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	800 mg/kg bw/jour	

pyrophosphate de tétrapotassium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	17.63 mg/m ³	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	175 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2750 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	132 µg/cm ²	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	0.021 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	0.043 mg/m ³	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	6.81 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.966 mg/kg bw/jour	

éthylènediaminetétraacétate-de-tétrasonium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	1.5 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	3 mg/m ³	

DNEL/DMEL - Grand public

nitrilotriacétate de trisodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.8 mg/m ³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	2.4 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.3 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	0.9 mg/kg bw/jour	

bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	480 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	1 mg/kg bw/jour	

pyrophosphate de tétrapotassium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	4.35 mg/m ³	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	52 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1650 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	79 µg/cm ²	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	15 mg/kg bw/jour	

EZY-NET®

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	0.021 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	0.043 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.027 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	0.053 mg/kg bw/jour	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.2 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.345 mg/kg bw/jour	

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	0.6 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – inhalation	1.2 mg/m ³	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	25 mg/kg bw/jour	

PNEC

nitrotriacétate de trisodium

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.93 mg/l	
Eau de mer	0.093 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.8 mg/l	
STP	270 mg/l	

bis(dibutyl)dithiocarbamate de zinc

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.32 µg/l	
Eau de mer	0.032 µg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	7.4 µg/l	
STP	3.65 µg/l	
Sédiment d'eau douce	32 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.2 mg/kg sédiment dw	
Sol	6.4 mg/kg sol dw	
Oral	4.56 mg/kg alimentation	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.24 mg/l	
Eau de mer	0.024 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.071 mg/l	
STP	10 g/l	
Sédiment d'eau douce	0.917 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.092 mg/kg sédiment dw	
Sol	7.5 mg/kg sol dw	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	3.39 µg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	3.39 µg/l	
Eau de mer	3.39 µg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	3.39 µg/l	
STP	0.23 mg/l	
Sol	0.047 mg/kg sol dw	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	4.03 µg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	1.1 µg/l	
Eau de mer	0.403 µg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	110 ng/l	
STP	1.03 mg/l	
Sédiment d'eau douce	49.9 µg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	4.99 µg/kg sédiment dw	
Sol	3 mg/kg sol dw	

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	2.2 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	1.2 mg/l	
Eau de mer	0.22 mg/l	
STP	43 mg/l	
Sol	0.72 mg/kg sol dw	

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Motif de la révision: 2;3;8;11;12;14

Date d'établissement: 2019-11-29

Date de la révision: 2020-03-30

Numéro de la révision: 0100

Numéro de produit: 62400

5 / 21

EZY-NET®

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

c) Protection des yeux:

Écran facial (EN 166).

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide Pâte
Viscosité	Visqueux
Odeur	Odeur aromatique Odeur faible
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Couleur	Beige à jaune
Taille des particules	Sans objet (liquide)
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Point de fusion	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Solubilité	L'eau ; miscible
Densité relative	1.05
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible (essai non réalisé)
Point d'éclair	Sans objet
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	9 - 11

9.2. Autres informations

Densité absolue	1050 kg/m ³
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. Réaction alcaline.

10.2. Stabilité chimique

Aucun renseignement disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Mesures de précaution

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: formation de CO, CO₂ et petites quantités d'oxydes de phosphore, vapeurs nitreuses, oxydes de soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
nitrotriacétate de trisodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	1740 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Lapin (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL0	Équivalent à OCDE 402	2000 mg/kg bw	24 h	Lapin (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50		> 5 mg/l	4 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL0		5 mg/l air	4 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

bis(dibutyl)thiocarbamate) de zinc

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	> 5000 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg bw		Lapin (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

propylphosphate de tétrapotassium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50		2440 mg/kg bw		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Lapin (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	CL50	OCDE 403	> 1.1 mg/l	4 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	4100 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Read-across	
Inhalation						Dispense de données	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	EPA OPPTS 870.1100	120 mg/kg bw		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Oral	DL50	EPA OPPTS 870.1100	232 mg/kg bw - 249 mg/kg bw		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	242 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	OCDE 403	0.11 mg/l	4 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	490 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	Élément actif
Peau	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

EZY-NET®

éthylenediaminetétraacétate-de-tétrasonium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Test de BASF	1780 mg/kg bw - 2000 mg/kg bw		Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal						Dispense de données	
Inhalation (aérosol)	LOAEC	OCDE 412	30 mg/m ³ air	6 h	Rat (mâle)	Read-across	
Inhalation			catégorie 4			Annexe VI	

Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

nitrotriacétate de trisodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Modérément irritant	Équivalent à OCDE 405	24 h	7 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Oeil	Non irritant	OCDE 405	4 h	24; 48; 72 heures; 8 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Draize Skin Test		24; 48; 72 heures; 8 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	Légèrement irritant	OCDE 403	30 minutes		Rat	Valeur expérimentale	

bis(dibutyl)dithiocarbamate de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	Draize Test		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Irritant	Draize Test	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Inhalation	Irritant; STOT SE cat.3					Annexe VI	

pyrophosphate de tétrapotassium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	Équivalent à OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Peau	Non irritant	Équivalent à OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Solution aqueuse
Oeil	Lésions oculaires graves					Étude de littérature	
Peau	Irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil						Dispense de données	
Peau	Corrosif	OCDE 404	4 h	1; 24; 48; 72 heures; 7; 14 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Sans objet (test in vitro)	Corrosif	OCDE 431	3 minutes - 60 minutes	1 heure	Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Lésions oculaires graves	EPA OPP 81-4		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant	EPA OPP 81-5	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Étude de littérature	

Motif de la révision: 2;3;8;11;12;14

Date d'établissement: 2019-11-29

Date de la révision: 2020-03-30

Numéro de la révision: 0100

Numéro de produit: 62400

8 / 21

EZY-NET®

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Lésions oculaires graves	Équivalent à OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

Conclusion

Provoque de graves lésions des yeux.
Non classé dans les irritants cutanés
Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
nitritotriacétate de trisodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

bis(dibutyldithiocarbamate) de zinc

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau						Dispense de données	
Peau	Sensibilisant; catégorie 1					Annexe VI	

pyrophosphate de tétrapotassium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (masculin / féminin)	Valeur expérimentale	

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406		24; 48 heures	Cobaye (femelle)	Read-across	

Conclusion

Peut provoquer une allergie cutanée.
Non classé comme sensibilisant par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

EZY-NET®

nitritotriacétate de trisodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Essai de toxicité subaiguë	9 mg/kg bw/jour		Aucun effet	4 semaines (tous les jours)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Dermal	NOAEL	Essai de toxicité subaiguë	50 mg/kg bw/jour		Aucun effet	4 semaines (5 jours / semaine) - 7 semaines (5 jours / semaine)	Lapin	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	NOAEC effets systémiques	Essai de toxicité subaiguë	0.213 mg/l air		Aucun effet systémique néfaste	4 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	LOAEC	Essai de toxicité subaiguë	0.342 mg/l air	Sang	Toxicité systémique	4 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	LOAEC effets locaux	Essai de toxicité subaiguë	0.342 mg/l air	Système respiratoire	Difficultés respiratoires	4 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale

pyrophosphate de tétrapotassium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	500 mg/kg bw/jour		Aucun effet	13 semaines (5 jours / semaine)	Rat (masculin / féminin)	Read-across
Dermal								Dispense de données
Inhalation								Dispense de données

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	> 225 mg/kg bw/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Dermal	NOEL	Équivalent à OCDE 411	≥ 195 mg/l		Aucun effet systémique néfaste	13 semaines (5 jours / semaine)	Souris (masculin / féminin)	Read-across

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	OCDE 408	19 mg/kg bw/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	OCDE 408	24.6 mg/kg bw/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (femelle)	Valeur expérimentale

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	EPA OPP 82-1	69 mg/kg bw/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (masculin / féminin)	Valeur expérimentale
Dermal								Dispense de données
Inhalation								Dispense de données

éthylenediaminetétraacétate-de-tétrasonium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Essai de toxicité subchronique	≥ 500 mg/kg bw/jour		Aucun effet	13 semaines (tous les jours)	Rat (mâle)	Read-across
Inhalation (aérosol)	LOAEC	OCDE 412	30 mg/m ³ air	Système respiratoire	Histopathologie	5 jours (6h / jour)	Rat (mâle)	Read-across

Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

nitritotriacétate de trisodium

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	
Négatif	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale	

Motif de la révision: 2;3;8;11;12;14

Date d'établissement: 2019-11-29

Date de la révision: 2020-03-30

Numéro de la révision: 0100

Numéro de produit: 62400

10 / 21

EZY-NET®

pyrophosphate de tétrapotassium

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 487	Lymphocytes humains	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Read-across	

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)	Aucun effet	Valeur expérimentale	

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Ovaire de hamster chinois (CHO)		Valeur expérimentale	

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale	

éthylenediaminetétraacetate-de-tétratosodium

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Read-across	

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

nitrilotriacétate de trisodium

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif		6 h	Souris (mâle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

pyrophosphate de tétrapotassium

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Oral)	Équivalent à OCDE 478	5 dose(s)/24 heures d'intervalle	Rat (masculin / féminin)		Read-across

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	OCDE 475		Souris (masculin / féminin)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

EZY-NET®

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 474		Souris (masculin / féminin)		Valeur expérimentale

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 486		Rat (mâle)		Valeur expérimentale

éthylènediaminetétraacétate-de-tétrasonium

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 474	2 dose(s)/24 heures d'intervalle	Souris (mâle)		Read-across

Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Cancérogénicité

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

nitrilotriacétate de trisodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Équivalent à OCDE 451	9.2 mg/kg bw/jour	104 semaines (tous les jours)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet cancérigène		Valeur expérimentale
Oral	LOAEL	Équivalent à OCDE 451	92 mg/kg bw/jour	104 semaines (tous les jours)	Rat (masculin / féminin)	Formation de tumeur	Rein	Valeur expérimentale

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inconnu								Dispense de données

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Dermal	Niveau de dose		400 ppm	130 semaines (3 fois / semaine)	Souris (mâle)	Aucun effet cancérigène		Valeur expérimentale
Par voie orale (eau potable)	NOEL	OCDE 453	≥ 17.2 mg/kg bw/jour	24 mois	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet cancérigène		Valeur expérimentale

éthylènediaminetétraacétate-de-tétrasonium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Étude de toxicité cancérigène	≥ 500 mg/kg bw/jour	103 semaines (tous les jours)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet cancérigène		Read-across

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

nitrilotriacétate de trisodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	450 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Lapin	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	90 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
	LOAEL	Équivalent à OCDE 414	450 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Rat	Réduction du poids corporel		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	450 mg/kg bw/jour		Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

EZY-NET®

pyrophosphate de tétrapotassium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	> 138 mg/kg bw/jour	10 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	> 138 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité								Dispense de données

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	OCDE 414	> 1000 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEL	OCDE 414	> 1000 mg/kg bw/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	300 mg/kg bw/jour		Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	40 mg/kg bw/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	20 mg/kg bw/jour	14 jours (gestation, tous les jours)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (eau potable))	NOAEL	OCDE 416	69 mg/kg bw/jour - 93 mg/kg bw/jour		Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL	EPA OPPTS 870.3800	112 mg/kg bw/jour		Rat (femelle)	Aucun effet	Organes reproducteurs	Valeur expérimentale

éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	≥ 1374 mg/kg bw/jour	7 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	LOAEL	Étude de toxicité pour le développement	1374 mg/kg bw/jour	7 jour(s)	Rat	Toxicité maternelle		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL		≥ 250 mg/kg bw/jour	2 année(s)	Rat (masculin / féminin)	Aucun effet		Read-across

Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

EZY-NET®

Eruption/dermatite.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

EZY-NET®

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte
nitrilotriacétate de trisodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	APHA	114 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë crustacés	CE50		98 mg/l	96 h	Gammarus sp.	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	> 91.5 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons	NOEC		> 54 mg/l	224 jour(s)	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC		9.3 mg/l	147 jour(s)	Gammarus sp.	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale

bis(dibutyl)dithiocarbamate de zinc

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	> 16000 µg/l	96 h	Poecilia reticulata	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	US EPA	0.74 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	1.1 mg/l	96 h	Chlorella pyrenoidosa	Système statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC	Équivalent à OCDE 210	0.32 mg/l	10 jour(s)	Danio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC		3.2 µg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	Équivalent à OCDE 209	1428 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau salée	Valeur expérimentale; GLP

pyrophosphate de tétrapotassium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	> 100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Létal
Toxicité aiguë crustacés	CE50	EPA OTS 797.1300	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques								Dispense de données
Toxicité micro-organismes aquatiques	NOEC	OCDE 209	1000 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Respiration

EZY-NET®

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	7.1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	7.4 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	27.7 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	0.95 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 204	0.2 mg/l	28 jour(s)	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	0.27 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système à courant	Eau douce (non salée)	Read-across; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	DIN 38412-8	> 10 g/l	16 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Détermination de la valeur
Toxicité macro-organismes du sol	CE50	OCDE 222	> 750 mg/kg sol dw	56 jour(s)	Eisenia fetida	Valeur expérimentale

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	4.77 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Létal
Toxicité aiguë crustacés	CL50	OCDE 202	0.934 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Létal
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	Équivalent à OCDE 201	0.23 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique		Valeur expérimentale; GLP
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 210	4.93 mg/l	98 jour(s)	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Létal
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	0.044 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	41 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Respiration

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	2.15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique		Valeur expérimentale; Létal
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	2.9 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique		Valeur expérimentale; Létal
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	110 µg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; GLP
	NOEC	OCDE 201	40.3 µg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata			Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	12.8 mg/l	3 h	Boue activée			Valeur expérimentale; Respiration

Motif de la révision: 2;3;8;11;12;14

Date d'établissement: 2019-11-29

Date de la révision: 2020-03-30

Numéro de la révision: 0100

Numéro de produit: 62400

15 / 21

EZY-NET®

éthylènediaminetétraacétate-de-tétrasodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	US EPA	1592 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Eau dure
Toxicité aiguë crustacés	CE50	ISO 6341 15	610 mg/l	24 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	Méthode C.3 de l'UE	> 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 210	≥ 25.7 mg/l	35 jour(s)	Danio rerio	Système à courant	Eau douce (non salée)	Read-across; GLP
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Méthode de l'UE	25 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Read-across; Reproduction

Conclusion

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

nitritotriacétate de trisodium

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301E	100 %	14 jour(s)	Valeur expérimentale

bis(dibutyl)dithiocarbamate de zinc

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
Méthode C.4 de l'UE	2 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

pyrophosphate de tétrapotassium

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
			Dispense de données

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
Méthode C.4 de l'UE	100 %; GLP	28 jour(s)	Valeur expérimentale

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D	0 %; Consommation d'O ₂	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	4.783 h	1.5E6 /cm ³	Valeur calculée

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301C	62 %; Dioxyde de carbone	4 jour(s)	Valeur expérimentale

Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	7.568 h	1.5E6 /cm ³	Valeur calculée

éthylènediaminetétraacétate-de-tétrasodium

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 302B	0 % - 10 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Conclusion

Eau

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

EZY-NET®

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

EZY-NET®

nitrotriacétate de trisodium

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		1 - 3	96 h	Brachydanio rerio	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		-13.2 - -2.62	25 °C	Calculé

bis(dibutylthiocarbamate) de zinc

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		5.54		Calculé

pyrophosphate de tétrapotassium

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
					Dispense de données

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 123		0.3	23 °C	Valeur expérimentale

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		5.75 - 48.1	56 jour(s)	Lepomis macrochirus	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 107		-0.486	25 °C	Valeur expérimentale

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	Équivalent à OCDE 305	6.62; Poids frais	56 jour(s)	Lepomis macrochirus	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Méthode A.8 de l'UE		-0.9 - 0.99	20 °C	Valeur expérimentale

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		1.1 - 1.8; Poids frais	28 jour(s)	Lepomis macrochirus	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
KOWWIN		-13.17		Valeur estimative

Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

12.4. Mobilité dans le sol

nitrotriacétate de trisodium

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	1.419	Valeur calculée

bis(dibutylthiocarbamate) de zinc

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	6.26	QSAR

pyrophosphate de tétrapotassium

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc		2.17	Read-across

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	Autres	0.34	QSAR

Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau I	0.000000004 %	0.00000997 %	0.0159 %	0.0158 %	100 %	Valeur calculée

EZY-NET®

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 106	1.06	Valeur expérimentale

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 121	0.97	Valeur expérimentale

éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasonium

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	2.495	Valeur calculée

Conclusion

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol
Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

EZY-NET®

Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

nitrotriacétate de trisodium

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

pyrophosphate de tétrapotassium

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasonium

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités (environnementales) concernées.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

13.1.3 Emballages

Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU	Transport	Non soumis
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Numéro d'identification du danger		
Classe		
Code de classification		
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environnement		
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
Dispositions spéciales		
Quantités limitées		
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC		
Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
	Données insuffisantes

Normes européennes de potabilité d'eau (Directive 98/83/CE)

nitrotriacétate de trisodium

Paramètre	Valeur paramétrique	Note	Référence
Sodium	200 mg/l		Figurant à l'annexe I, partie C, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Paramètre	Valeur paramétrique	Note	Référence
Pesticides	0.1 µg/l		Figurant à l'annexe I, partie B, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
Total pesticides	0.5 µg/l		Figurant à l'annexe I, partie B, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Paramètre	Valeur paramétrique	Note	Référence
Pesticides	0.1 µg/l		Figurant à l'annexe I, partie B, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
Total pesticides	0.5 µg/l		Figurant à l'annexe I, partie B, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

éthylènediaminétetraacétate-de-tétrasonium

Paramètre	Valeur paramétrique	Note	Référence
Sodium	200 mg/l		Figurant à l'annexe I, partie C, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Législation nationale Belgique

EZY-NET®

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Pays-Bas

EZY-NET®

Waterbezwaarlijkheid	A (2); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
----------------------	---

Législation nationale France

EZY-NET®

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Allemagne

EZY-NET®

WGK	1; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
-----	--

nitrotriacétate de trisodium

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc

TA-Luft	5.2.5/l
---------	---------

EZY-NET®

pyrophosphate de tétrapotassium

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

Législation nationale UK

EZY-NET®

Aucun renseignement disponible

Autres données pertinentes

EZY-NET®

Aucun renseignement disponible

nitriлотriacétate de trisodium

CIRC - classification	2B; Nitriлотriacetic acid and its salts
-----------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

pyrophosphate de tétrapotassium

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de toute phrase H visée au point 3:

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (appareil respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
EC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Facteur M

bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc	1	Aigu	ECHA
bis(dibutylldithiocarbamate) de zinc	10	Chronique	ECHA
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	10	Aigu	CLP Annexe VI (ATP 13)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	1	Chronique	CLP Annexe VI (ATP 13)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	1	Aigu	BIG

Limites de concentration spécifiques CLP

Motif de la révision: 2;3;8;11;12;14

Date d'établissement: 2019-11-29

Date de la révision: 2020-03-30

Numéro de la révision: 0100

Numéro de produit: 62400

20 / 21

EZY-NET®

nitrotriacétate de trisodium	C ≥ 5 %	Carc. 2; H351	CLP Annexe VI (ATP 1)
alcools, C12-14, éthoxylés < 2.5 mol EO, sulfates, sels de sodium	C ≥ 10 %	Eye Dam. 1; H318	ECHA
	5 % ≤ C < 10 %	Eye Irrit. 2; H319	ECHA
2-méthylisothiazol-3(2H)-one	C ≥ 0.002 %	Skin Sens. 1; H317	ECHA
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	C ≥ 0,05 %	Skin Sens. 1; H317	CLP Annexe VI (ATP 0)

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(s) pour de plus amples informations.